



SNCF Réseau
Mission Ligne nouvelle Provence Alpes Côte d'Azur
Les Docks - Atrium 10.4
10, place de la Joliette
BP 85404
13567 Marseille cedex 02

Saint Laurent du Var, le 15/12/2016

Madame, Monsieur,

Dans le cadre de la concertation publique sur la Ligne Nouvelle Provence Côte d'Azur que vous organisez actuellement, nous souhaitons apporter notre soutien au projet.

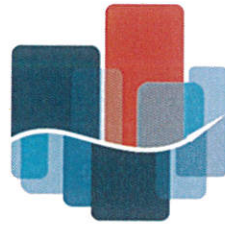
Notre association regroupe 72 entreprises implantées sur le parc d'activités de Saint Laurent-du-Var, représentant près de 1500 salariés sur un total de 329 entreprises et 4300 salariés. Celles-ci sont absolument toutes pénalisées par la saturation quotidienne du réseau routier. En particulier, les nombreux salariés et visiteurs qui empruntent l'autoroute sont englués au quotidien dans les embouteillages soit en sortie Autoroute Saint Laurent du Var depuis l'est et l'ouest du département que sur la RN7 dans les deux sens en liaison Nice Cagnes sur Mer.

Pourtant le train pourrait constituer pour beaucoup d'actifs de notre Parc d'activités une solution alternative très intéressante. Mais le manque de fiabilité des TER et les problèmes de correspondance avec les bus, en particulier en gare de Saint Laurent-du-Var, sont très dissuasifs.

Grâce à la ligne nouvelle, la Côte d'Azur bénéficiera enfin d'un service TER à la hauteur de ses besoins, avec des trains plus ponctuels et plus nombreux sur la voie littorale et une nouvelle desserte ferroviaire au Nord de l'autoroute. Cela permettra aussi de délester le réseau routier.

Sur Saint Laurent-du Var, nous considérons que ce projet doit être une opportunité pour créer une gare vraiment attractive et fonctionnelle. Il est en particulier essentiel de disposer de connexions performantes avec les autres modes de transports (correspondances bus, stationnement voitures et deux-roues). Il est également important de profiter du projet pour supprimer la coupure urbaine occasionnée par la voie ferrée actuelle et pour réaménager le quartier. Nous nous félicitons d'ailleurs des réflexions menées en ce sens entre SNCF Réseau et la municipalité.

.../...



.../...

Nous sommes également très favorables à la réalisation des gares nouvelles à Nice Aéroport ainsi qu'à Sophia Antipolis. Nos salariés en provenance du secteur de Sophia profiteront ainsi d'un transport particulièrement performant jusqu'à Saint Augustin puisque le temps de trajet sera de 8 min seulement.

En complément du projet ferroviaire, des liaisons en transport en commun efficaces devront être mises en place entre notre parc d'activités et les gares de Saint Laurent et de Nice Aéroport pour que nous puissions pleinement bénéficier des avantages de la ligne nouvelle.

Vous remerciant de prendre en compte notre position, je vous prie d'agréer, Madame, Monsieur mes meilleures salutations,

Jean Paul BERETTONI
Président du Club des Entreprises du
Parc d'Activités de Saint Laurent du Var,